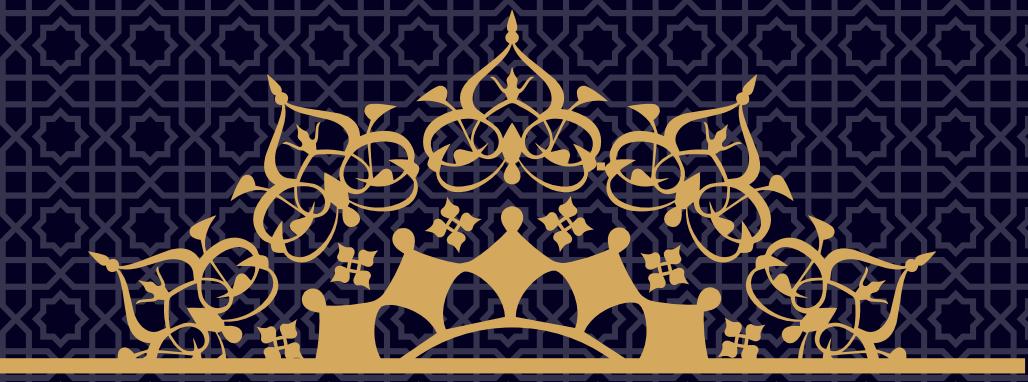




البنك الوطني الجزائري
Banque Nationale d'Algérie



Conditions de Banque Finance islamique



TARIFICATION DES OPERATIONS ET PRESTATIONS MONETIQUES

PARCE QUE VOS PRINCIPES NOUS ENGAGENT, LA BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE LANCE

LA FINANCE ISLAMIQUE

NATURE DES OPERATIONS AU DEBIT		MONTANTS DES COMMISSIONS	DATES DE VALEUR
I-Carte interbancaire de retrait et paiement			
1-Prestations monétiques			
1.1.Création/ Renouvellement	Carte de Retrait /Paiement Classique	Gratuit	
	Carte de Retrait /Paiement Gold	Gratuit	
	Carte de Retrait Epargne	Gratuit	
1.2.Réédition du code confidentiel	Carte de Retrait /Paiement classique	150 DA	
	Carte de Retrait /Paiement Gold	200 DA	
	Carte de Retrait Epargne	150 DA	
1.3.Opposition	Carte de retrait / paiement Classique	230 DA	
	Carte de retrait / paiement Gold	230 DA	
	Carte de Retrait Epargne	230 DA	
1.4.Exception (opposition temporaire)	Carte de retrait / paiement Classique	230 DA	
	Carte de retrait / paiement Gold	230 DA	
	Carte de Retrait Epargne	230 DA	
2-Opérations monétiques			
2.1. Retrait par carte interbancaire			
2.1.1. Commission intra bancaire		20 DA	Veille calendrier retrait
2.1.2. Commission interbancaire		35 DA TTC	Veille calendrier retrait
2.2. Retrait par carte sur TPE « cash advance »			
2.2.1 Commission intra bancaire		20 DA	Veille calendrier retrait
2.3. Paiement par carte interbancaire			
2.3.1. Transactions sur TPE « Filaire » et TPE « GPRS »			
2.3.1.1. Les opérations de paiement			
En interbancaire			
2.3.1.1.1. Commission commerçant		Gratuit	
2.3.1.1.2. Commission porteur		Gratuit	
En intra bancaire			
2.3.1.1.3. Commission commerçant		Gratuit	
2.3.1.1.4. Commission porteur		Gratuit	
2.3.1.2. Les opérations de remboursement			
En interbancaire			
2.3.1.2.1. Commission commerçant		Gratuit	
2.3.1.2.2. Commission porteur		Gratuit	
En intra bancaire			
2.3.1.2.3. Commission commerçant		Gratuit	
2.3.1.2.4. Commission porteur		Gratuit	
2.3.1.3. Frais de connectivité du TPE « GPRS »			
2.3.1.3.1. Installation		Gratuit	
2.3.1.3.2. Frais d'activation SIM (*)			
Ooredoo		300 DA	
Djezzy		300 DA	
Mobilis		300 DA	

NATURE DES OPERATIONS AU DEBIT	MONTANTS DES COMMISSIONS	DATES DE VALEUR
2.3.1.3.3.Frais de recharge SIM (*)		
Ooredoo	500 DA	
Djezzy	500 DA	
Mobilis	500 DA	
2.3.2. Transactions sur internet « e-paiement »		
2.3.2.1. Les opérations de paiement		
En interbancaire :		
2.3.2.1.1. Commission commerçant	Gratuit	
2.3.2.1.2. Commission porteur	Gratuit	
En intra bancaire :		
2.3.2.1.3. Commission commerçant	Gratuit	
2.3.2.1.4. Commission porteur	Gratuit	
2.3.2.2. Les opérations de remboursement		
2.3.2.2.1. Commission commerçant	Gratuit	
2.3.2.2.2. Commission porteur	Gratuit	
2.4. Consultation de solde intra et interbancaire (sur DAB)	10 DA	
II- Services bancaires à distance « BNA.net »		
II.1. Services bancaires		
1.1.Virements de compte à compte		
1.1.1.Virement même agence et inter-agence entre particuliers	Gratuit	
1.1.2.Virement même agence et inter-agence pour autres types de clients	10 DA/Opération	
1.1.3.Virement interbanques	30 DA/Opération	
1.2.Prélèvement		
1.2.1Prélèvement intra/ interbancaire	35 DA/Opération	
1.3.Commandes		
1.3.1.Commande de chéquiers	Gratuit	
1.3.2.Commande de cartes bancaires	Gratuit	
1.4.Opposition		
1.4.1. Opposition sur carte bancaire	100 DA/Opération	
II-2 Frais d'abonnement des services « BNA.net » (1)		
2.1.1.Virements de salaires par EDI		
2.1.1.1 Commission intrabancaire	10 DA	Veille calendrier jour exécution
4.2.2.1.2. Commission interbancaire	30 DA	Veille calendrier jour exécution
III.Mobile Banking « MobilGAB »		
Consultation de solde	Gratuit	
Virement entre comptes	Gratuit	
IV.Frais d'abonnement au service SMS-Card (4)		
SMS-Card (2)	60 DA	
V-SMS-Banking (5)	18 DA	

NATURE DES OPERATIONS AU DEBIT	MONTANTS DES COMMISSIONS	DATES DE VALEUR
VI- WIMPAY – BNA		
1.Virements de compte à compte	Gratuit	
2.Opération de paiement	Gratuit	
3.Demande de transfert envoyée	Gratuit	
4.Toutes autres fonctionnalités	Gratuit	

(*) Les frais d'activation et les frais de recharge sont prélevés mensuellement

(1)L'abonnement est facturé par compte et par mois. L'abonnement pour le 2^{ème} compte est facturé à 50 % de moins du tarif ordinaire.

(2)L'abonnement est facturé par mois.

(3)Le service est facturé par SMS envoyé.